



Regis Delabroy - sas Delabroy Lavage

78 RUE DU 19 MARS 1962

62260 Ferfay

Email : regis.delabroy62@gmail.com

Tel : 06 07 55 83 10

Mobile : 06 07 55 83 10

Fiche technique

OPEL MOVANO L2H2 VAN (Ref:N197434)

0 KM



Cylindrée	2.2 cc
Carburant	DIESEL
PUISSANCE (CV)	140 cv 6 ch (103kw)
CO2	237 g/km
BOÎTES DE VITESSES	AUTOMATIQUE
Portes	5
Carrosserie	VU
KM	10km
Immat	29/11/2024

Couleur
BLANC KAOLIN

32.640 € TVAC

OPTIONS

Aide au stationnement arrière - Apple CarPlay + AndroidAuto - Caméra de recul - Capucine - Chargeur à induction pour smartphones - Clé supplémentaire - Climatisation automatique - Commandes au volant - Radio DAB - Allumage automatique des feux et détecteur de pluie - Sélecteur de mode de conduite (Drive Mode) - Écran central multimédia 10" - Commutation automatique des feux de route et de croisement - Grip Control - Hill descent control - Système de navigation - Pneus toutes saisons - Roue de secours - Siège conducteur réglable lombaire - Suspension arrière bilame - 3,5 tonnes - Combiné d'instruments entièrement numérique - USB -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

abs - accoudoir conducteur - airbag conducteur - anneaux d'arrimage - assistant autoroute et trafic - banquette 2 places modulable avec fonction bureau - bluetooth - climatisation - cloison complète - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - freinage actif d'urgence - jantes en tôle 16" - kit de réparation - porte coulissante à droite - prise 12 v - programme de stabilité électronique (esp) - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège conducteur réglable en hauteur - système de contrôle de traction asr - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - tuner/radio - vitres électriques avant - volant réglable en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.